CANADA PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI COWANSVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cowansville du 12 mai 2025, tenue dans la salle de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale.

Sont présents :

Madame Sylvie Beauregard la mairesse Monsieur le conseiller Simon Angers District 1 Monsieur le conseiller Alain Daigle District 2 Monsieur le conseiller Stéphane Lussier District 4 Monsieur le conseiller Yvon Pepin District 5 Madame la conseillère Amélie Fournier District 6

Formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse Sylvie Beauregard.

Absent (s): Madame la conseillère Marie-France Beaudry District 3

Sont également présents :

M. Claude Lalonde, ing., directeur général, Mme Julie Lamarche, OMA, greffière.

Madame la mairesse précise qu'en l'absence de débat sur un point inscrit à l'ordre du jour ou si personne ne demande le vote sur celui-ci, la proposition afférente est adoptée à l'unanimité.

242-05-2025 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Pepin

Appuyé de Monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Et résolu :

Que la séance soit déclarée ouverte à 17h22.

Adoptée à l'unanimité

243-05-2025 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Daigle

Appuyé par Madame la conseillère Amélie Fournier

Et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
- 5. AFFAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL
- 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 6.1 Direction générale
- 6.2 Finances et trésorerie
- 6.3 Greffe et affaires juridiques
- 6.3.1 Retour sur la résolution numéro 240-05-2025 intitulée « Embauche d'un employé cadre Directeur des travaux publics Service des infrastructures et des immobilisations » suivant l'exercice d'un droit de veto

- 7. RÉGLEMENTATION
- 8. AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT
- 9. INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS
- 10. LOISIRS ET CULTURE
- 11. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES
- 12. RESSOURCES HUMAINES
- 12.1 Prolongation de probation Employé numéro 1242
- 13. AFFAIRES NOUVELLES
- 14. DÉPOT DE DOCUMENTS
- 15. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné qu'il s'agit d'une séance extraordinaire, une seule période de question aura lieu à la fin de la présente séance, et ce, en conformité avec le Règlement 1797 concernant la régie interne et la tenue des séances du conseil municipal.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

AFFAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Direction générale

Finances et trésorerie

Greffe et affaires juridiques

244-05-2025

Retour sur la résolution numéro 240-05-2025 intitulée « Embauche d'un employé cadre - Directeur des travaux publics - Service des infrastructures et des immobilisations » suivant l'exercice d'un droit de veto

Considérant que lors de la séance qui s'est tenue le 6 mai 2025, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 240-05-2025 intitulée « Embauche d'un employé cadre - Directeur des travaux publics - Service des infrastructures et des immobilisations »;

Considérant que des nouveaux éléments ont été portés à l'attention de la mairesse le 9 mai 2025 et que cette dernière a alors exercé son droit de veto à l'encontre de la résolution 240-05-2025 en conformité avec l'article 53 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), et ce, afin d'en informer le conseil;

Considérant que cette disposition de la Loi prévoit que la décision doit à nouveau être soumise aux membres du conseil lors de la séance subséquente pour qu'ils le considèrent d'urgence et en priorité;

Considérant que suivant l'exercice du droit de veto par la mairesse, le candidat a signifié son intention de se désister du poste;

Considérant qu'après discussion, les membres du conseil ont passé au vote et que suivant la majorité absolue ils désirent que la résolution numéro 240-05-2025 soit annulée;

Il est proposé par Madame la conseillère Amélie Fournier

Appuyé par Monsieur le conseiller Simon Angers

Et résolu:

D'annuler la résolution numéro 240-05-2025 intitulée « Embauche d'un employé cadre - Directeur des travaux publics - Service des infrastructures et des immobilisations ».

Adoptée à l'unanimité

RÉGLEMENTATION

AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT

INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS

LOISIRS ET CULTURE

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES

RESSOURCES HUMAINES

245-05-2025

Prolongation de probation – Employé numéro 1242

Considérant les récents événements en lien avec le dossier de l'employé numéro 1242;

Considérant que la Ville considère que la période de probation n'a pas été concluante et qu'une prolongation de la période de probation est nécessaire;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Appuyé par Monsieur le conseiller Alain Daigle

Et résolu :

D'entériner la décision de prolonger de 3 mois la période de probation de l'employé numéro 1242.

D'entériner le mandat de Frédéric Lessard, chef de division, à signer et remettre une lettre informant l'employé de la prolongation de sa période de probation.

Un vote est demandé par Monsieur le conseiller Simon Angers

Votes en faveur : Alain Daigle, Stéphane Lussier, Yvon Pepin et Amélie

Fournier

Vote contre : Simon Angers

Adoptée à la majorité

AFFAIRES NOUVELLES

DÉPOT DE DOCUMENTS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

246-05-2025 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Simon Angers

Appuyé de Monsieur le conseiller Alain Daigle
Et résolu :
Que la séance soit levée à 17h24.
Adoptée à l'unanimité
Sylvie Beauregard, mairesse
Julie Lamarche, OMA, greffière
Par sa signature, la mairesse indique qu'elle signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.